

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

M. Jean-Michel Grept, chemin du Culat 20, 1897 Le Bouveret, pour la réfection des façades avec changement de teinte, parcelle no 635, plan no 9, sise au lieu-dit «Au Culat», au Bouveret, zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'865 / 1'136'940

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 6 avril 2018

Administration communale